

N°1

1^{er} trimestre 2008

Lettre d'information sur la
création, reprise, implantation,
innovation en région
Nord-Pas de Calais

Entrenez en Pays Cœur de Flandre

A la une > Spécial éco-construction

L'éco-construction creuse ses fondations en cœur de Flandre



En Pays Cœur de Flandre, on voit de plus en plus apparaître des maisons particulières pas tout à fait comme les autres... Vues de près, on constate qu'elles utilisent l'énergie solaire, la géothermie ou des matériaux innovants et durables.... Des signes qui ne trompent pas sur le déploiement de l'éco-construction sur le territoire. Cependant l'offre de ces nouveaux matériaux, produits et techniques reste dispersée et mal connue. Comment et où trouver un éco-architecte ? Une formation technique ? Des exemples de « maisons passives » ?

> Un territoire pilote et expert de l'éco-construction

Le Pays Cœur de Flandre a décidé de prendre l'avenir de son bâti en mains. Il compte faire du territoire un site pilote et expert de l'éco-construction grâce à un programme d'information, de formations et d'actions en trois ans, à destination des artisans, des particuliers et des collectivités.

En 2006, les habitants et élus ont assisté à des réunions de sensibilisation sur l'éco-construction et l'habitat durable. En 2007-2008, les professionnels du bâtiment bénéficient de réunions d'information et d'un cycle de formations gratuit. En 2008, le programme se poursuit avec un voyage d'études, qui dévoilera des expériences concrètes aux élus, techniciens, architectes et artisans. On attend aussi la parution d'un guide de conseils et le salon des éco-matériaux et éco-techniques.

> Une opportunité pour les artisans et un enjeu pour le territoire

Cinq cents logements devraient sortir de terre en Pays Cœur de Flandre ces prochaines années, résultat du développement démographique et de la mise en œuvre des programmes locaux de l'habitat. Une opportunité à saisir pour les éco-constructeurs prêts à intervenir ! C'est aussi un enjeu de développement économique pour le territoire puisque, avec cinq cents entreprises, le bâtiment se place en tête des secteurs d'activité et d'artisanat en Pays Cœur de Flandre.

Contacts utiles

> Pays Cœur de Flandre

Maison Flamande
12bis, rue de Nieppe
59181 Steenwerck
Contact : Anthony Billard
Tél : 03 28 43 86 60
E-mail : abillard@payscoeur-deflandre.net

> CD2E

Rue de Bourgogne Base
du 11/19 - 62750
Loos-en-Gohelle
Contact : Alain Lucas
E-mail : contact@cd2e.com
Tél : 03 21 13 06 80
Fax : 03 21 13 06 81

> Capeb Nord

112 rue Gustave Dubled
59170 Croix
Tél : 03 20 99 70 84

> FFB Grand Lille

268, boulevard Clemenceau
59700 Marcq-en-Baroeul
Contact : Christophe Marquis,
secrétaire général
Tél : 03 20 72 48 35
E-mail : ffbgrandlille@nordpdc.ffbatiment.fr

> Chambre de métiers

et de l'artisanat du Nord
Contact : Céline Morel,
chargée de mission
environnement.
Tél : 03 20 12 36 59
E-mail : c.morel@cma-nord.fr

> CCI Grand Lille Agence territoriale d'Armentières- Hazebroeck

Contact : Thomas Delvalle
Tél : 03 20 44 06 20

> Conseil Régional du Nord-Pas de Calais

Tél : 03 28 82 82 82

L'objectif d'ENTREPRENEZ
EN PAYS CŒUR DE FLANDRE,
est de promouvoir le développement
économique du territoire en valorisant
les preuves de son dynamisme.

Le Comité de rédaction est
le Club Créativallée du Pays
Cœur de Flandre :

- Pays Cœur de Flandre
- CCI Grand Lille Agence territoriale d'Armentières-Hazebroeck
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Nord
- Boutique de Gestion Espace Flandre Intérieure
- AREP Hazebroeck
- Mission locale de Flandre Intérieure
- ANPE
- F2I
- Chambre d'Agriculture du Nord
- Comité d'Initiatives Locales

Rédaction et contacts > Nord-Pas de Calais, La Créativallée est une opération co-financée par le Conseil Régional du Nord-Pas de Calais, le FEDER et le Conseil Général du Nord - Coordinateurs : Pays Cœur de Flandre et Créativallée - Contacts : contact@lacreativallee.com - Directeur de la publication : Marc Reynaud - Directrices de la rédaction : Claire Denniston et Mathilde Fernet - Impression : Graphity, 135 bd Gambetta 59100 Roubaix - Editeur : Nord-Pas de Calais, La Créativallée 40, rue Eugène Jacquet - 59708 Marcq-en-Barœul Cedex - Tél. 03 20 99 47 10 - Fax. 03 20 99 45 37
N°ISSN 1955-155X - Mars 2008

Nord-Pas de Calais
La CréatiVallée





> Bernard Decouvelaere

Ils se forment à l'éco-construction

> Trois cents professionnels du bâtiment profitent des formations gratuites sur l'éco-construction financées par le Pays Cœur de Flandre, le Conseil Régional, l'ADEME et leurs partenaires. De novembre 2007 à juin 2008, ils découvrent la réglementation, les techniques et les enjeux de l'éco-construction. Un constructeur et un artisan témoignent.

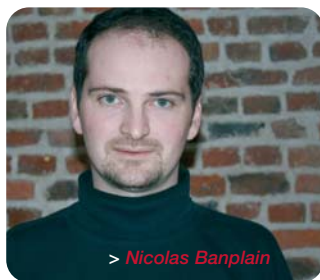
Bernard Decouvelaere, artisan multiservices à Hazebrouck, et Nicolas Banplain, dirigeant d'une entreprise générale du bâtiment à Armentières, ont tous deux de nombreux chantiers en cours. Mais ils n'ont manqué à aucune des demi-journées de formation sur l'éco-construction proposées par le Pays Cœur de Flandre. Le gros œuvre, la maîtrise de l'énergie et, bientôt, le confort de l'habitat, l'eau et la construction bois ; tous les pans de leur métier y sont revisités sous l'angle de l'éco-construction.

> Devenir force de proposition auprès des clients

Bernard Decouvelaere entend acquérir au fil de ces formations les connaissances nécessaires pour, dans un premier temps, conseiller et répondre aux questions de plus en plus fréquentes de ses clients, puis à terme, être force de proposition. Il réalise, en février, son premier chantier d'éco-rénovation : la décoration intérieure d'une maison avec une peinture sans composant volatil, que ses clients se sont procurée au Luxembourg. « J'espère être à l'avenir l'aiguillon de ce type de projet », déclare-t-il.

> Un marché nouveau et porteur

Si ce dernier voit en l'éco-rénovation un intérêt certain pour sa santé et celle de ses clients, Nicolas Banplain, l'entrepreneur, le perçoit comme un nouveau marché porteur, un marché d'avenir pour l'entreprise familiale qu'il vient de reprendre. « Il faut être pionnier pour se démarquer », assure-t-il. « Et formé », ajoute-t-il, car les clients de ce marché sont, selon lui, des clients experts.



> Nicolas Banplain

« Avec un gisement de 417 000 logements à rénover chaque année et une réglementation énergétique renforcée, la demande d'éco-construction et d'éco-rénovation est potentiellement importante dans la région. Si l'offre commerciale de matériaux est relativement suffisante, les professionnels, eux, font défaut. Le marché a besoin de conseillers en nouveaux produits, de bureaux d'étude et de professionnels de la continuité thermique. La formation que nous avons construite est originale sur la forme comme sur le fond. C'est d'abord la force publique qui a décidé de financer un programme susceptible d'avoir un impact positif sur l'environnement et l'économie. Ce programme de formation est par ailleurs aussi proposé en local ; ça aussi c'est une originalité. Sur le fond, nous avons rapproché au maximum le contenu des demandes et les tendances du marché : la maîtrise de l'énergie, les blocs d'isolation répartie... »

> Alain Lucas, CDEE, centre de développement des éco-entreprises

Témoignage

« Les Demeures de la Lys » : sept artisans innovent ensemble



« Les Demeures de la Lys », le nom sonne comme une tradition dans le secteur du bâtiment. L'entreprise est née il y a pourtant un an et investit un domaine encore nouveau : l'éco-construction. Son statut juridique de coopérative artisanale est, lui aussi, original...

> Pourquoi avoir choisi le statut de coopérative artisanale pour exercer votre métier d'éco-constructeur ?

M. Delrue : Les particuliers manquent de visibilité sur les prestataires de l'éco-construction. Les Demeures de la Lys fédèrent sept artisans couvrant l'essentiel des corps de métiers : la maîtrise d'oeuvre, le gros œuvre, la menuiserie-charpenterie-couvreur, l'électricité-chauffage-plomberie, l'aménagement intérieur, l'aménagement extérieur et le carreleur.

> Quels matériaux, produits et techniques spécifiques utilisez-vous ?

Nous utilisons du béton cellulaire pour la maçonnerie, de la ouate de cellulose, laine de chanvre et laine de bois pour l'isolation, du vitrage à double ou triple épaisseur. Nous veillons aussi à l'orientation de la maison par rapport au vent, au sol et aux nuisances sonores.

Tous nos produits ont fait la preuve de leur durabilité et de leur efficacité. Aux produits français encore jeunes, nous préférons les produits allemands ou nordiques, qui ont déjà trente années d'application. L'éco-construction représente un investissement pour le particulier ; nous avons vis-à-vis de lui un devoir de résultat et d'exigence.

> Les demandes sont-elles suffisantes ?

Nous avons six commandes en cours sur le mois de février. Notre première maison bioclimatique, terminée en 2007 à Leffrinckoucke, nous sert de référence : 230 m² habitables, chauffés par panneaux solaires, avec récupération des eaux pluviales et de grandes ouvertures plein sud.

Les demandes sont très nombreuses. Pour les transformer en commandes, il faut mettre fin à la mésinformation. Cessons de prétendre qu'une éco-construction représente un surcoût de 30 % alors que la réalité se situe plutôt autour de 12 - 16 %. La rentabilité des panneaux solaires est atteinte entre 3 ans et demi et 7 ans et non 15 ans !

> Comment imaginez-vous l'avenir du bâtiment dans quelques années ?

Nous allons renouer avec l'expérience des anciens, que nous avons oubliée, soumis à l'impératif du toujours moins cher. La législation va devoir changer elle aussi. Il est anormal de bénéficier de taux d'emprunt à 2,9 % pour une voiture, contre 5 à 6 % pour une maison, y compris « passive ». En Allemagne, il existe un prêt bonifié pour les éco-constructions.